



HAL
open science

L'histoire éditoriale de l'oeuvre d'André Chénier (1762-1794) ou L'élaboration d'un mythe littéraire

Julien Béal

► **To cite this version:**

Julien Béal. L'histoire éditoriale de l'oeuvre d'André Chénier (1762-1794) ou L'élaboration d'un mythe littéraire . 2018. hal-01685029

HAL Id: hal-01685029

<https://hal.science/hal-01685029>

Preprint submitted on 16 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'histoire éditoriale de l'oeuvre d'André Chénier (1762-1794) ou L'élaboration d'un mythe littéraire
par Julien Béal (Université Côte d'Azur, Laboratoire CTCL)

Introduction

André Chénier, en dehors de quelques témoignages dont celui de Palissot en 1788 est entré dans la légende sans avoir eu, de son vivant, d'histoire avec le public. Comme le rappelle Edouard Guitton : « en fait de réception critique, son cas est sans équivalent¹ ». L'oeuvre, presque entièrement posthume d'André Chénier est en outre imprégnée d'une forte dimension symbolique liée au destin tragique de son auteur et à son caractère fragmentaire et inachevé.

Les différentes éditions des oeuvres d'André Chénier et notamment celles du XIX^{ème} siècle ont très largement participé à donner naissance et à entretenir cette dimension quasi mythique, mais chacune en proposant un contenu et une organisation différents. L'expérience de la lecture de Chénier est elle aussi unique car en fonction du texte et de l'appareil critique que l'on a sous les yeux, l'impression de l'oeuvre et de son auteur pourra très largement varier. A tel point que l'histoire de la critique et de la réception des oeuvres d'André Chénier semble à bien des égards s'apparenter à une histoire de ses éditions.

Nous verrons à partir des problèmes posés par l'héritage morcelé d'André Chénier et par les méthodes de résolution proposées par ses éditeurs comment l'histoire éditoriale de cet auteur a participé à la fondation d'un mythe littéraire et donné lieu à une multitude d'interprétations.

1. Une histoire éditoriale mythique

1.1. L'impossible équation

Organisés par son auteur lui-même² malgré un apparent désordre, les papiers d'André Chénier sont, selon toute vraisemblance, d'abord classés par Pierre Daunou (1761-1840), exécuteur testamentaire de Marie-Joseph Chénier (1764-1811). Cette idée ne fait en tout cas aucun doute dans l'esprit de Paul Glachant³ par exemple. Il nous semble pourtant difficile d'imaginer la fratrie d'André Chénier, notamment Marie-Joseph (ou encore sa mère

¹ Guitton, E., « Lire/éditer André Chénier : hypothèques et apories » in *Œuvres & critiques*, n°V,1 (Automne 1980), page 69.

² Ce point ne semble faire aucun doute chez les éditeurs des oeuvres posthumes de Chénier. De Latouche et sa théorie des trois portefeuilles (exposée dans *Sur les ouvrages inédits d'André Chénier*, in Vallée aux loups : souvenirs et fantaisies, A. Levavasseur, 1833, pages 215-249) à Buisson qui remettra en cause cette théorie et trouvera des marques d'une organisation par Chénier lui-même dans ses manuscrits (« Pour rééditer André Chénier », in *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 3 (1983), page 122.

³ Cf. *André Chénier, critique et critiqué*, A. Lemerre, 1902, page 231

Elisabeth⁴) se contentant de conserver les archives d'André sans les « fouiller », voire sans se lancer dans des tentatives de classement. D'autant plus que Marie-Joseph Chénier sera le premier éditeur d'une œuvre posthume de son frère en faisant paraître le 9 janvier 1875 *La jeune Captive* dans le journal *La décade* avant la parution en avril 1801 de *La jeune Tarentine*. Rappelons aussi, comme l'explique Buisson⁵ que Louis-Sauveur Chénier (1761-1823) a très largement manipulé les manuscrits de son frère. Toujours est-il que le reclassement de Daunou, copié ou non d'un classement antérieur sera le premier à dresser une liste selon des critères archivistiques⁶, liste que Henri de Latouche (1785-1851) semble avoir consultée lors de son édition des *Œuvres poétiques* d'André Chénier chez Beaudoin frères en 1819⁷. Cette édition, la première à proposer une compilation, ou plutôt un arrangement, des œuvres poétiques d'André Chénier est aussi la première à présenter une notice biographique, que beaucoup d'opposants à Latouche jugeront comme une récupération politique ou esthétique, mais qui fit, et fait encore dans une moindre mesure, référence. La composition, les arrangements, les vers complétés à la manière de l'auteur... Tout cela aussi fera référence. Subissant de nombreuses attaques notamment de la part du neveu d'André, Gabriel Chénier (1800-1880), Latouche insiste en 1833 sur sa position de défricheur de l'œuvre de Chénier et admet qu'il a travaillé à partir de ce que la famille, surtout, a bien voulu lui montrer : « on [les éditeurs] a, pour présenter un premier travail au public, que des renseignements assez imparfaits, puis les renseignements surabondent dès que le livre a vu le jour⁸ ». Toujours est-il que cette édition⁹ est, encore aujourd'hui, la seule qui ait potentiellement pu s'appuyer sur l'ensemble des manuscrits de l'auteur car la majeure partie des papiers collectés par Latouche, et notamment de nombreux autographes, disparaîtront lors du pillage de sa demeure de la Vallée aux loups en 1870. Après la « hache révolutionnaire¹⁰ » selon l'expression de Victor Hugo, ce sont donc les flammes qui vont définitivement « inachever » l'œuvre de Chénier et poser, en même temps qu'un apport non négligeable à la « mythologie chénieriste », une équation insoluble pour toutes les éditions ultérieures.

⁴ Elisabeth Lhomaca meurt en novembre 1808 soit 14 ans après l'exécution de son fils André.

⁵ Cf. *Le Chénier de Henri de Latouche*, in *Revue Française d'histoire du livre*, 1988, pages 140-141.

⁶ Liste découverte par Pierre Riberette et présentée dans « Sur un inventaire des papiers d'André Chénier », in *Cahiers Roucher – André Chénier*, n°3 (1983), pages 73-83.

⁷ Edition consultable sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71345f> (consulté le 11/12/2017).

⁸ *Vallée aux loups : souvenirs et fantaisies*, A. Levassieur, 1833, page 116.

⁹ Et ses rééditions en 1820 et 1821 (voir à ce sujet *André Chénier, critique et critiqué*, A. Lemerre, 1902, pages 231-233).

¹⁰ Hugo, V., *Œuvres complètes d'André Chénier*, in *Le conservateur littéraire*, décembre 1819, page 15.

En effet, comment dès lors, pouvoir prétendre à la complétude quand une partie majeure de l'héritage de l'auteur n'existe plus qu'à travers une première édition sélective et au détour d'archives épistolaires ? L'autre partie étant, elle, en possession (exclusive) de Gabriel Chénier qui projetait de son côté, de publier une édition complète des œuvres de son oncle défunt.

D'autres éditions, largement basées sur celle de Latouche et sur la révélation d'inédits, verront pourtant le jour avant celle de Gabriel Chénier¹¹ en 1874 mais celles de Louis Becq de Fouquières (1831-1887) en 1862, puis 1872¹² nécessitent une attention particulière.

Le travail minutieux¹³ de Becq de Fouquières repose tout entier sur la foi du critique en l'établissement futur d'une édition complète proposant l'œuvre, le texte originel, dépourvue de blancs, de désordres et de notes autres que celles de l'auteur pour que le lecteur puisse « s'abandonner, sans que rien ne vienne l'en distraire, au seul plaisir de la poésie¹⁴ ». Mais, si cette foi est louable, elle constitue aussi une stratégie éditoriale qui tient le lectorat en alerte et permet d'entretenir le mythe du puzzle littéraire. Il faut néanmoins souligner la ténacité de Becq de Fouquières pour résoudre une équation à priori impossible, celle d'additionner aux documents déjà parus les « papiers » détenus par Gabriel Chénier auxquels il n'a pourtant pas accès. Car, ce dernier, soucieux notamment de laver l'honneur de la famille Chénier qu'il estime bafoué par différents critiques, veut, et va comme nous l'avons déjà indiqué, publier lui aussi une édition visant à la complétude des œuvres. Cependant, à l'image de la charge de Jules Barbey D'Aurevilly (1808-1889)¹⁵, l'édition de Gabriel Chénier sera, dans l'ensemble mal accueillie par la critique qui lui reprochera à la fois une surcharge de « notules » et surtout une notice biographique moralisante et pompeuse visant plus à la justification qu'à l'apport de véritables informations.

¹¹ Nous renvoyons vers la liste proposée par Glachant dans *André Chénier, critique et critiqué*, A. Lemerre, 1902, pages 234-243

¹² *Oeuvres en prose de André Chénier (Nouvelle édition revue sur les textes originaux)*, Charpentier, 1872. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k373301> (consulté le 11/12/2017).

¹³ Sainte Beuve par exemple avait l'intention d'éditer les « œuvres complètes et définitives » de Chénier (il expose d'ailleurs de manière fine la structure et les contenus de cette « édition idéale » dans l'article suivant : « Quelques documents inédits sur André Chénier », in *La revue des deux mondes*, 1^{er} février 1839, pages 355-380) mais finit par « reculer devant un labeur trop absorbant » (cf. Glachant, P., *André Chénier, critique et critiqué, op cit*, pages 236-237).

¹⁴ Becq de Fouquières, L., *Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier*. Chavaray, 1881. Page 8.

¹⁵ « André Chénier », in *Les poètes*, Lemerre, 1893, pages 33-49.

Le mythe du texte unique et définitif, avec son corollaire de quête de l'inédit, qui auront guidé les éditions du XIX^{ème} siècle va commencer à se disloquer, comme le démontre Buisson¹⁶, avec la consultation des « ramas de pièces et de morceaux » légués en 1900 par la famille Chénier à la Bibliothèque nationale de France et à la Bibliothèque municipale de Carcassonne.

1.2. Rééditer ou reconstruire ?

Rééditer les œuvres poétiques d'André Chénier amène inexorablement à faire face à de « nombreux problèmes plus ou moins gênants¹⁷ ». Premier questionnement, fondamental et dont la réponse semble aujourd'hui, au regard des éditions passées, évidente : faut-il fournir les poèmes de Chénier de manière brute ou faut-il y adjoindre un appareil biographique et critique ? Buisson est catégorique : « tout éditeur qui a par trop manqué ou qui a cru pouvoir se passer d'informations biographiques strictement contrôlées s'est plus ou moins gravement mépris sur la destination et la place relative de plusieurs pièces de Chénier produisant ainsi un sens fallacieux ou du moins artificiellement équivoque¹⁸ ». L'affaire est entendue, du moins depuis l'entrée dans le XX^{ème} siècle, publier une œuvre inachevée et surtout peu ou pas organisée par son auteur (mais par d'autres personnes) serait perdre le lecteur et desservir le poète lui-même. Il faut donc repartir des sources, enquêter de manière quasi scientifique en convoquant l'histoire, la codicologie ou encore l'archivistique. Mais encore faut-il qu'il y ait des sources, or, nous l'avons vu, les textes de Chénier ne sont pas seulement inachevés et protéiformes, certains ont tout bonnement disparu. Entre investigations historiques, analyse des manuscrits et correspondances de Chénier et de ses contemporains mais aussi des éditions et critiques passées, établissement des choix éditoriaux de sélection et de reconstruction des textes et justification de ces mêmes choix, la tâche semble ardue. D'autant plus ardue que peu de maisons d'édition se risqueraient aujourd'hui à investir dans un tel ouvrage. Rappelons que le livre de poésie était un objet d'exception durant le XIX^{ème} siècle¹⁹, et que les ventes qu'il générait n'était pas anodines²⁰, il attirait les grands éditeurs parisiens autour des poètes romantiques notamment alors qu'aujourd'hui, la publication de ce type d'ouvrage est

¹⁶ Buisson, G., « Pour rééditer André Chénier », in *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 3 (1983), pages 118-119.

¹⁷ *Ibid*, page 117.

¹⁸ *Ibid*, page 118

¹⁹ Vilar, P., « Poésie, livre de », in *Dictionnaire encyclopédique du livre, Volume 3 : N-Z, Editions du Cercle de la librairie, 2011*, pages 285-290.

²⁰ L'édition originale des Œuvres de Chénier par Latouche en 1819 est tirée à 1200 exemplaires, les réimpressions en 1820 et 1821 à 1500 exemplaires chacune (cf. *Bulletin du bibliophile*, février 1936, page 96).

principalement le fait d'éditeurs spécialisés installés en province²¹ et constitue une frange marginale du marché du livre. Pourtant « si le grand public ne suit plus avec autant de ferveur que par le passé [XIX^e siècle] la création poétique contemporaine, il est encore lecteur d'auteurs comme Lamartine, Hugo, Chénier, La Fontaine...²² ». C'est indéniable, Chénier, plus peut-être par sa vie que par ses œuvres fait partie des grands poètes français. Il est en tout cas reconnu comme tel par les hommes et femmes de lettres²³ d'hier et d'aujourd'hui et continue de fasciner.

Si le XIX^e siècle avait été celui de la révélation d'André Chénier et de ses écrits, il avait été aussi celui de batailles artistiques, politiques et même juridiques autour de l'héritage du poète²⁴. Le XX^e siècle sera, lui, le siècle de la « fouille », de la vérification, de la recherche systématique à partir des sources primaires mises à disposition par la Bibliothèque Nationale notamment mais aussi par les bibliothèques municipales de Carcassonne et d'Angers (fonds David D'Angers). Paul Dimoff (1880-1973) livra ainsi entre 1907 et 1919 plusieurs volumes, puis une thèse de Doctorat à l'École normale supérieure de Paris en 1936. Le premier volume paru en 1907²⁵ propose une longue préface qui explique la démarche de l'auteur et justifie ses choix éditoriaux²⁶. Dimoff y regrette d'abord l'échec de son rêve d'établir une « véritable encyclopédie de tout ce qui touchait à André Chénier » en « élucidant les obscurités qui subsistent encore sur les ouvrages de l'écrivain » ; il retrace ensuite l'historique des manuscrits de Chénier et justifie autant qu'il l'excuse, son classement par « sections » des œuvres et notamment des *Bucoliques*. Ce classement influe évidemment sur la réception des écrits de Chénier, mais c'est surtout, malgré une application et un labeur extrêmes, la difficulté de l'exercice et son caractère utopique qui rejaillissent de cette monumentale édition.

²¹ Ce qui ne signifie évidemment pas que la qualité n'est pas au rendez-vous, bien au contraire puisque ces éditeurs sont extrêmement attentifs à la mise en page et à la fabrication notamment.

²² Parinet, E., *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine*, Seuil, 2004, page 61.

²³ Voir à ce propos l'enquête menée par Jean Roudaut en 1982 (1929-) dans Seth, C., *André Chénier, le miracle du siècle*, PUPS, 2005, pages 36-37.

²⁴ Un procès mémorable a opposé au sujet de la propriété des œuvres posthumes d'André Chénier en 1878 les deux maisons d'édition parisiennes : Charpentier et Lemerre (dans Worms, F., *Etude sur la propriété littéraire ; suivie du Procès des œuvres posthumes d'André Chénier*, Lemerre, 1878). Il est à ce propos presque ironique de constater que Marie-Joseph Chénier fut l'un des premiers à proposer une législation de la propriété intellectuelle des œuvres littéraires (cf. Latournerie, A., « Petite histoire des batailles du droit d'auteur », in *Multitudes*, 2001/2 (n°5), page 45).

²⁵ La même année qu'une édition des *Bucoliques* par José-Maria de Heredia (*Les Bucoliques. Publiées d'après le manuscrit original dans un ordre nouveau avec une préface et des notes*, Maison du livre, 1907).

²⁶ Préface des *Œuvres complètes d'André Chénier, publiées d'après les manuscrits par Paul Dimoff, Volume 1*, Delagrave, 1907, pages VII-XXXIV).

D'une approche plus historique, l'édition des œuvres complètes d'André Chénier par Gérard Walter (1896-1974) dans la collection *La Pléiade* chez Gallimard en 1950 visait elle aussi à fournir de nombreuses informations encyclopédiques sur Chénier et son temps. Cette édition, de par le domaine de spécialité de Walter²⁷, sera la plus critiquée du siècle dernier, notamment par Buisson et Guitton qui lui reprochent d'abord, plus encore que Dimoff de « surimposer un ordre²⁸ », mais aussi de donner trop de crédit aux polémiques nées du prétendu royalisme de Chénier²⁹. Buisson loue en revanche l'étude de Jean Fabre (1904-1975)³⁰ qu'il remercie d'avoir rétabli « quelques vérités » sur la figure de Chénier durant la Révolution. Buisson et Guitton sont en tout cas les auteurs de la dernière édition en date des œuvres complètes d'André Chénier³¹ présentée en deux volumes et complétée d'un volume d'étude sur et autour du poète³². Cette édition, la seule du XXI^{ème} siècle à l'heure où nous écrivons ces lignes, se veut novatrice notamment en convoquant des sciences appliquées dans l'analyse des supports papiers utilisés par Chénier pour écrire et en élargissant les recherches sur l'entourage du poète et notamment sur ses probables amours. Guitton, nous y reviendrons, explique précisément les principes qui ont guidé cette édition selon deux grandes étapes : établissement du texte et mise en ordre³³.

Quelle que soit la méthodologie, les sources auxquelles on a accès, la sélection (qui porte en elle son contraire et donc une forme de censure) du texte et son organisation, éditer Chénier relève de l'entreprise utopique et nécessite de se confronter à une œuvre inachevée sur des fragments de brouillons.

1.3. Promesses et désillusions du fragment

« On n'édite pas Chénier comme un autre écrivain, parce qu'il nous a laissé le brouillon au lieu de l'œuvre achevée³⁴ », ces propos de Guitton posent d'emblée la complexité de l'établissement du texte qui sera publié sous un titre évoquant le plus souvent la complétude. Bien que les « papiers » d'André Chénier soient désormais accessibles, en partie seulement

²⁷ Historien spécialiste de la Révolution française et notamment de Marat.

²⁸ Cf. Guitton, E., « Lire/éditer André Chénier : hypothèques et apories » in *Œuvres & critiques*, n°V,1 (Automne 1980), page 73.

²⁹ Voir à ce propos la note n° 7 de Buisson dans : *Les papiers d'André Chénier*, op cit., page 51.

³⁰ Fabre, J., *André Chénier : l'homme et l'œuvre*, Hatier-Buisson, 1955.

³¹ Buisson, G., Guitton, E., (éd.), *André Chénier, Œuvres poétiques*, Paradigmes, 2005. 2 volumes.

³² Guitton, E., *Physionomie(s) d'André Chénier*, Paradigmes, 2005.

³³ Cf. Guitton, E., « Lire/éditer André Chénier : hypothèques et apories » in *Œuvres & critiques*, n°V,1 (Automne 1980), pages 72-75.

³⁴ *Ibid* page 72.

puisque certains sont perdus comme nous l'avons mentionné, par les fonds de bibliothèques publiques, dans l'esprit de toute personne s'intéressant aux œuvres d'André Chénier, les éditeurs comme les lecteurs, il réside toujours un espoir de faire une découverte. Il suffit d'observer le nombre d'ouvrages et d'articles de presse publiés depuis les premières citations de la poésie de Chénier et contenant dans leur titre le terme « inédit » accolé à « oeuvres », « poèmes » ou encore « morceaux », « manuscrit » ou « fragments »³⁵ pour se rendre compte de cette quête de nouveaux écrits qui s'apparente fort à une chasse au trésor. Et cette quête ne se limite en rien aux manuscrits de Chénier, elle s'étend à l'entourage de l'auteur, à sa famille d'abord et surtout à son frère Marie-Joseph et à sa mère mais aussi aux personnes qu'il a ou aurait pu côtoyer de son vivant ou qui auraient pu entrer en possession de ses manuscrits. En tout état de cause, l'histoire même des écrits de Chénier invite et participe à cela.

En effet, il n'existe pas concernant Chénier de texte de base, d'une part parce qu'il n'y a eu à proprement parler que deux textes littéraires publiés de son vivant et d'autre part parce qu'aucune édition posthume depuis celle de Latouche jusqu'à la plus récente ne peut prétendre à ce statut. Il n'existe donc aucun moyen de confronter les fragments du poète avec un modèle, ce qui pour l'édition relève de la gageure ou du moins d'un défi sans commune mesure notamment dans la phase d'organisation des écrits retenus³⁶. Car, comme le rappelle Buisson : « quel que soit le système de présentation qu'on choisisse, la simple juxtaposition des fragments dans une édition suggère toujours des apports intertextuels³⁷ », et que ces apports influencent évidemment la réception de l'œuvre et la perception de son auteur. Dans le cas de Chénier, la volonté de l'auteur est difficile à respecter car il ne l'a pas ou peu exprimée de son vivant. L'éditeur doit donc se projeter dans l'esprit de Chénier, pénétrer sa logique, bref devenir en quelque sorte Chénier, ce qui est évidemment impossible. Pourtant, on retrouve de cette projection chez Latouche par exemple, lorsqu'il joue à l'élève³⁸ imitant le maître en complétant des blancs par ses propres mots ou pire, lorsqu'il modifie ou censure

³⁵ La consultation de la liste de Glachant est à ce propos révélatrice de même que le catalogue de l'exposition anniversaire organisée par la Bibliothèque nationale en 1962 ou qu'une simple recherche sur les répertoires bibliographiques BLF (Bibliographie Littéraire Française) ou MLA (Modern Language Association) et les portails de revues comme JSTOR ou CAIRN.INFO.

³⁶ Voir à ce propos la partie III intitulée « Le poème de *L'Amérique* : une tentative de reconstruction », de l'article de Guitton *Lire/éditer André Chénier*, op cit, pages 75-81.

³⁷ *Les papiers d'André Chénier*, op cit, page 51

³⁸ Cf. Guitton, E., « Latouche, élève secret de Chénier » in *Henri Latouche et son entourage, numéro spécial du Bulletin de la Société Chateaubriand*, n°28 (1985), pages 69-74.

certaines vers³⁹. Si les fragments ainsi présentés par le révélateur de Chénier et par les éditions postérieures portent l'espoir de voir un jour reconstitués les vestiges poétiques de Chénier, ils installent, à l'inverse, le doute chez le lecteur. Les découvertes de nouveaux manuscrits ou de nouveaux indices sur des papiers existants sont d'ailleurs, pour les différents critiques notamment depuis 1900, motivées par ce doute. Il faut bien reconnaître que l'œuvre de Chénier offre un terrain propice aux contrefaçons et autres supercheries littéraires dont la plus connue reste bel et bien celle d'Anatole France (1844-1924)⁴⁰ prenant forme dans l'invention d'un poème « à la manière de » et introduit d'une question : « Ces dix vers inédits sont-ils d'André Chénier ? ».

Les dix vers en question de la main d'Anatole France sont accompagnés d'un petit texte mentionnant leur découverte sur la copie d'un manuscrit dont France interroge la destinée et l'authenticité. Ce canular fera mouche et Becq de Fouquières, comme Sainte-Beuve, se laisseront piéger⁴¹, mettant en lumière de manière criante l'impossibilité d'attribuer avec certitude de nombreux écrits d'André Chénier publiés à titre posthume à la fois pour les éditions passées comme pour celles à venir. Anatole France finira par révéler la supercherie bien des années plus tard, un laps de temps durant lequel de nombreux lecteurs ont sincèrement cru lire des vers inédits d'André Chénier.

D'autres contrefaçons dans un registre plus mercantile ont existé, et pas seulement en France. Ainsi *Le Bulletin du bibliophile* du 20 avril 1937 révèle par la plume de Gustave Charlier (1885-1959) « La première contrefaçon belge d'André Chénier⁴² » consistant en la publication mutilée par le critique L.-V. Raoul⁴³ de l'édition de Latouche de 1819.

Si les publications posthumes étaient courantes dans la première moitié du XIX^{ème} siècle notamment, du fait des « ravages » de la Révolution, il n'est pas de cas similaire à celui d'André Chénier. Poète admiré, ou en tout cas reçu quasi exclusivement post-mortem par le lecteur et la critique à partir de fragments d'ébauches très largement incohérents mais admis ou perçus comme des compositions achevées. Cette histoire éditoriale teinte inexorablement l'œuvre et le poète d'une aura particulière qui a contribué à forger son mythe.

³⁹ Voir à ce propos l'histoire de l'ode intitulée « Aux premiers fruits de mon verger » et les révélations apportées par Hugh Shields dans le court article suivant : « Un manuscrit d'André Chénier retrouvé », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, 63^{ème} année, n°2 (avril-juin 1963), 295-298.

⁴⁰ Voir : « Dix vers d'André Chénier : sont-ils inédits ? », in *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 août 1864, page 146.

⁴¹ Seul Gabriel Chénier sera plus dubitatif.

⁴² Cf. pages 166-170.

⁴³ L'auteur en 1844 de *L'Anti-Hugo*

2. L'Édification d'un mythe

2.1. Les composantes du mythe

« La mise au programme d'agrégation d'une partie de l'œuvre de Chénier, et pas la plus commode, a fait pousser bien des soupirs, voire grincer bien des dents. Plus que jamais des soutiens extérieurs s'avéraient nécessaires pour des postulants démunis face à ce monstre littéraire⁴⁴ ». Cette phrase évoque le programme d'agrégation, session 2005 et, bien que nous nous refusions à les présenter ici, la mise au programme de Chénier pour la session 2018 du même concours a généré des réactions enflammées, notamment des futurs candidats. André Chénier a donc la réputation d'être un auteur complexe, tout autant par sa prose réputée érudite que par la manière dont celle-ci a pu être reconstituée et présentée au public après sa mort. Nous avons pu observer dans la première partie de cette étude quelques caractéristiques de son histoire éditoriale singulière et toujours vivante. Mais, si cette dernière a indéniablement participé à la construction de ce « monstre littéraire » qu'est André Chénier, sa vie même et son destin tragique sont évidemment primordiaux.

Tout d'abord, André Chénier est née en Grèce, d'une mère grecque et il y a vécu en famille ses premières années. Certes, il s'agit d'une époque difficile pour ce pays alors sous le joug de l'Empire ottoman mais on ne peut s'empêcher de penser que cette petite enfance a joué un rôle important dans l'attachement de Chénier pour l'esprit grec et notamment ses racines antiques. De sa mère, Elisabeth Lhomaca, il a beaucoup été écrit mais très souvent sans mesure ni objectivité. De dithyrambes en calomnies, c'est un portrait double que nous avons d'elle. On la découvre, en même temps que ses écrits, dans l'ouvrage que lui consacre R. de Bonnières⁴⁵ « belle », « raffinée », « érudite sans être affectée » ou encore « dévouée et attentionnée » autant que déterminée à défendre jusqu'à son dernier souffle l'honneur de ses enfants ; avant de lire des critiques acerbes sur sa prétendue beauté, voire ses prétendues origines grecques, ses danses vulgaires ou encore l'amour maternel qu'elle réserve uniquement à Marie-Joseph et dont elle prive André, ce fils qu'elle a envoyé à Carcassonne et dont elle ne s'occupe pas⁴⁶.

De cette enfance à Carcassonne d'ailleurs, on ne sait quasiment rien, tout comme du reste de la scolarité d'André au Collège de Navarre puisque dans les deux cas, les documents

⁴⁴ Propos d'Henry Duranton dans *Revue du Dix-huitième siècle*, 2006/1 (n°38), page 737 présentant l'ouvrage de Jean-Noël Pascal *Lectures d'André Chénier*, Presses universitaires de Rennes, 2005.

⁴⁵ *Lettres grecques de Madame Chénier, précédées d'une étude sur sa vie*, Charavay frères, 1879.

⁴⁶ Voir notamment les pages 59 à 61 du *André Chénier* de Gerbault, op cit.

n'existent plus ou n'ont pas été retrouvés. La courte carrière militaire, ainsi que les différents voyages de Chénier, en Suisse et en Italie sont également, dans une moindre mesure, remplis de mystères, tout comme sa période londonienne.

La période révolutionnaire est en revanche mieux documentée, de par l'action politique d'André Chénier lui-même et de son frère Marie-Joseph, mais aussi de par les nombreuses recherches effectuées et publiées depuis deux siècles sur ce sujet et par les controverses qu'elles ont suscitées. Il faut dire que le mythe d'André Chénier est intimement et tragiquement lié à l'événement le plus symbolique de l'histoire de France. Théâtre des seuls écrits en prose qu'il ait publiés de son vivant⁴⁷, la Révolution sera surtout le théâtre de sa mort. « Dans la vie de Chénier, il n'y a qu'une page, c'est l'histoire de sa mort » écrivait de manière lapidaire Arsène Houssaye (1814-1896) en 1864⁴⁸. C'est évidemment réducteur mais cela montre toute la puissance de cette image qui éclipse d'emblée tout le reste et recouvre les poèmes de Chénier d'un linceul légendaire. André Chénier n'est pas, à l'image de Maiakovski (1893-1930) par exemple un poète de la révolution, il en est une victime, un poète maudit⁴⁹ guillotiné par une terreur révolutionnaire qui prendra fin deux jours seulement après son exécution. Des premiers vers cités « de mémoire » par Chateaubriand en 1802 dans *Le Génie du Christianisme*⁵⁰ jusqu'aux plus récentes éditions des œuvres d'André Chénier, tous les ouvrages sont marqués de cette mort et de ce qui l'entoure : l'échafaud (et ces mots attribués à Chénier par Chateaubriand⁵¹), la détention (les écrits et le portrait de Chénier par Suvée notamment), l'arrestation, l'injustice, la droiture de l'homme, les relations avec son frère et puis l'affront, les calomnies et la renaissance.

Car, si Chateaubriand fût l'annonceur, c'est bien Latouche en 1819 qui va, par la publication de ses œuvres et surtout par la notice biographique qui les précède, faire renaître Chénier ou plutôt donner naissance au poète.

2.2. Immortel et intemporel

47 *Le jeu de paume* en 1791 et *l'ode aux Suisses de Chateauvieux* en 1792.

48 « André Chénier » in Houssaye, A., *Histoire du 41ème fauteuil de l'Académie française (Nouvelle édition)*, Hachette, 1864, pages 265-268.

49 présenté comme tel par exemple dans *Stello* d'Alfred de Vigny

50 2ème partie, livre III, chapitre VI, en note. Chateaubriand commence son propos par ces mots : « La révolution nous a enlevé un homme qui promettait un rare talent dans l'épique ».

51 « Mourir ! J'avais quelque chose là ! »

Latouche destinait, non sans lyrisme, sa publication aux poètes : « C'est surtout aux poètes que s'adresse l'espoir de notre zèle, en mettant au jour ce recueil ; c'est au peu d'hommes resté fidèles à un culte délaissé, que cette lecture peut offrir un sujet d'étude et de méditations profitables⁵² ». Cette phrase, extrêmement habile de Latouche, résonnent comme une prophétie tant elle sied à la critique chénieriste du XIX^{ème} siècle. C'est effectivement à un véritable culte que vont se livrer quelques-uns des plus grands noms des lettres françaises. Ce culte est lié au destin de Chénier et au fait qu'il soit délicat de critiquer objectivement, et qui plus est négativement, son œuvre car, comme feint de s'interroger Victor Hugo « il s'agit de rendre justice à un homme qui n'a point joui de sa gloire ; qui osera lui reprocher ses imperfections, lorsque la hache révolutionnaire repose encore toute sanglante au milieu de ses travaux inachevés ?⁵³».

Il faudra admirer Chénier, Houssaye débute ainsi sa notice : « Tous les poètes du dix-neuvième siècle, hormis Lamartine [...], sont partis sur le vaisseau doré d'André Chénier⁵⁴ ». Chénier est non seulement un guide mais surtout, il est immortel. Non point tant par sa présence sur la liste des prétendants du « 41^{ème} fauteuil » mais parce qu'il est hors du temps, hors de son temps. Le paradoxe est frappant : André Chénier a vécu pleinement dans son siècle, à en mourir si l'on peut dire, mais ses œuvres, elles, sont intemporelles. Il faut dire qu'elles ne lui ont pas seulement survécu, elles sont nées vingt-cinq ans après sa mort. Dès lors, elles appartiennent à tous et avant tout, aux élites littéraires. Que ce soit l'école romantique naissante ou les adeptes du Néo-classicisme, voire la rhétorique politicienne, quasiment tous les écrits du XIX^{ème} excluent Chénier du siècle dans lequel il a vécu. Il faut dire que la poésie du XVIII^{ème} siècle n'a pas bonne presse parmi les critiques littéraires des siècles suivants. Gustave Lanson écrit par exemple en 1895 à son sujet : « Et d'abord, la poésie a disparu [...] Les vers et les versificateurs pullulèrent ; on n'en eut pas plus de poésie et de poètes. Il n'est pas utile d'insister : cette partie de notre littérature est une partie morte ; ayons le courage d'en alléger notre exposition.⁵⁵ ». Ce déni de talent poétique appliqué à tout un siècle est évidemment suspect et motivé par la mise en valeur d'autres époques. Il isole en tout cas Chénier et son œuvre de son environnement ou lui attribue un statut de sauveur, de poète d'exception. Mais comme le rappelle Guitton, en coupant « le continuum de la chronologie des Lettres », on impacte dangereusement « l'aptitude à apprécier les œuvres

52 Latouche, H., de (éd.), *Œuvres complètes d'André de Chénier*, Baudoin frères ; Foulon, 1819, page VI.

53 « Œuvres complètes d'André Chénier », in *Le Conservateur littéraire*, décembre 1819, pages 15-23.

54 *Histoire du 41^{ème} fauteuil de l'Académie française*, op-cit, page 265.

55 *Histoire de la littérature française*, 3^{ème} édition, Hachette, 1895, page 631 et 633.

d'art, quelles qu'elles soient⁵⁶ ». C'est indéniable, extraire ainsi un poète de son siècle relève d'une démarche partisane très souvent motivée par une appropriation de Chénier soit individuelle, soit par un courant de pensée.

Il est intéressant de constater que dans l'ouvrage du hongrois Jules Haraszti (1858-1921) paru en 1892⁵⁷, le propos se veut plus neutre, plus objectif et cherche à replacer pleinement Chénier dans son temps. Certes le siècle qui a façonné la légende Chénier touche à sa fin, mais cette démarche semble favorisée par le fait que son auteur ne soit pas français et donc moins partisan lorsqu'il s'agit de disserter sur une légende du patrimoine national. Il insiste notamment sur la nécessité de replacer tout écrivain dans son siècle afin de « ne pas surfaire ses mérites et de l'apprécier avec plus de justesse » mais aussi en vue « de ne pas devenir injuste pour ses contemporains⁵⁸ ». Haraszti se révèle notamment très critique envers Sainte-Beuve qu'il accuse de s'être approprié Chénier au point de l'avoir dénaturé.

Charles Augustin Sainte-Beuve (1804-1869) a effectivement été l'un des personnages centraux, avec Latouche, de la diffusion des œuvres et des informations biographiques d'André Chénier. Mais si Latouche a révélé Chénier, Sainte-Beuve lui, en a fait une icône, et pas seulement sur le plan littéraire où il sera de ceux qui vont contribuer à le rendre intemporel. Dans un article intitulé « André Chénier, homme politique⁵⁹ », il fait l'éloge de l'homme, de son héroïsme et de sa morale et conclut par ces mots : « A ceux qui lui demandaient ce qu'il avait fait pendant la Terreur à la Convention, Sieyès se contentait de répondre : J'ai vécu. Il sera toujours plus digne et plus beau de répondre à cette question avec l'âme d'André Chénier : Et moi, j'ai mérité de mourir ! » ; par la nature de ses propos, Sainte-Beuve inscrit ainsi véritablement son Chénier dans un idéal légendaire et intouchable.

2.3. A chacun son Chénier

La figure de Chénier, nous l'avons vu, ne peut laisser indifférent et on ne prend pas trop de risques en prétendant qu'il est certainement l'un des auteurs le plus sujet à la critique subjective de l'histoire littéraire française. Sur le plan artistique d'abord, le voilà tour à tour présenté comme le pionnier du Romantisme, homme du XIX^{ème} siècle puis comme le poète grec par excellence, héritier du XVII^{ème} siècle, mais aussi sur le plan politique en fonction

56 « André Chénier, auteur anachronique ou « achronique » ? », in *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus*, Presses Universitaires de France, 2005, page 286.

57 *La poésie d'André Chénier*, Hachette, 1892.

58 *Ibid*, page 14.

59 Paru dans *Le Constitutionnel* du lundi 19 mai 1851.

des interprétations, nous le retrouvons royaliste, ardent défenseur de Louis XVI ou libéral modéré par son côté socialiste et encyclopédiste. La religion n'échappe pas à cette dualité et il n'est pas rare aujourd'hui encore de considérer Chénier comme un chantre du Catholicisme ou à l'opposé comme un pur athée, « païen jusqu'à la moelle ».

La comparaison est un peu forcée mais ces multiples visages de Chénier donnent l'impression qu'on ne lit pas son œuvre mais qu'on y voyage et que, comme dans les récits de voyage⁶⁰, on peut avoir tendance à tomber dans la fiction, surtout lorsque les informations ne sont pas vérifiables. Le rapport à la réalité d'André Chénier est très subjectif mais le souci de s'en justifier est constant. Autre similitude avec le voyage au XIX^{ème} siècle, il n'est pas donné à tout le monde et c'est encore plus vrai pour Chénier. Ce dernier, quel que soit le courant de pensée qui s'y réfère, semble toujours paraître au-dessus des nuées. Il est à la fois l'albatros de Baudelaire ou l'érudit antique mais une chose est certaine il est élu, et élu par les pairs. Cette image presque sacrée du poète est tellement puissante qu'elle rejaillit non pas seulement sur l'œuvre mais aussi sur le physique de Chénier, il ne peut-être que beau et la déception que va ressentir Auguste Brizeux (1803-1858) poète romantique, à la vision de son portrait par Suvée⁶¹ est révélatrice : « « A présent, il faut l'avouer, ou notre système nous a déçus, notre imagination prodiguait follement la beauté. Hélas ! Ce n'est point là le chantre d'Homère [...] C'est vraiment, comme on dit aujourd'hui, un désappointement complet. ».

Bien qu'il n'ait jamais concrétisé son projet d'édition, sauf à travers celle de Gabriel Chénier⁶², Sainte-Beuve nous l'avons dit, a considérablement contribué à idéaliser Chénier et sa poésie et à en faire le précurseur du Romantisme⁶³. C'est une véritable passion que lui voue l'un des plus influents critiques du XIX^{ème} siècle, un amour sincère mais un amour aveugle, une dévotion sans borne qui ne supporte évidemment aucune remise en question. Et quand Arnould Frémy (1809-189?) expose des critiques⁶⁴ sur le style confus et ose caractériser la poésie de Chénier de « badinages galants », il subit une réponse immédiate et cinglante⁶⁵ de

⁶⁰ Voir à ce propos le chapitre intitulé « Le risque du mensonge », in *Gannier, O., La littérature de voyage*, Ellipses, 2001, pages 54 à 55.

⁶¹ « D'un portrait d'André Chénier », in *Le Globe*, 5 juillet 1830, n°139, page 558.

⁶² Voir à ce propos l'analyse de Buisson à partir des documents du procès ayant opposé en 1876 (en appel en 1878) les maisons d'édition Charpentier et Lemerre au sujet de la propriété des œuvres posthumes d'André Chénier dans « Henri de Latouche, éditeur d'André Chénier » in *Henri Latouche et son entourage, numéro spécial du Bulletin de la Société Chateaubriand*, n°28 (1985), pages 59-68.

⁶³ Voir à ce sujet O' Dea, M., « André Chénier relu par Sainte-Beuve dans *Vie, poésies et pensées* de Joseph Delorme », in *Revue d'histoire littéraire de la France* 2009/1 (Vol. 109), pages 101-119.

⁶⁴ « André Chénier et les poètes grecs », in *Revue indépendante*, 10 mai 1844.

⁶⁵ « Un factum contre André Chénier », in *Revue des deux mondes*, tome 6 (1844), pages 879-893.

Sainte-Beuve qui s'offusque du sacrilège en raillant le style de Frémy et sa méconnaissance des « sources où Chénier a puisé ». Sainte-Beuve clôt ainsi toute ébauche de débat sur le fond et émaille sa diatribe de formules lapidaires : « Cela porte malheur de médire de la grâce » qui donnent l'impression que le temple est trop bien gardé pour y laisser entrer d'autres avis que le sien.

Latouche subira également, surtout après sa mort, des critiques parfois diffamantes de la part de Sainte-Beuve, souvent d'ailleurs par l'intermédiaire de Gabriel Chénier. Ces trois personnages se trouveront au centre des débats d'un retentissant procès qui opposa en 1876, puis en appel en 1878, Charpentier (éditeur des œuvres de Chénier par Latouche) et Lemerre (éditeur des œuvres de Chénier par Gabriel Chénier). Buisson, à partir notamment des plaidoiries présentées dans l'ouvrage de Fernand Worms⁶⁶, montre bien qu'outre l'enjeu financier, le but des batailles d'édition autour de l'héritage d'André Chénier était pour chaque camp (Latouche d'un côté et Gabriel Chénier/Sainte-Beuve de l'autre) d'imposer ses vues sur le texte de Chénier en matière de composition et d'arrangements⁶⁷. Ce procès est révélateur de l'appropriation intellectuelle des écrits d'André Chénier par ses différents éditeurs du XIX^{ème} siècle, même si Becq de Fouquières eut le souci de confronter le texte de manière systématique avec les sources antiques notamment. Il montre aussi clairement la prédominance de l'édition de Latouche pour le lectorat du XIX^{ème} siècle, édition qui avait certes des biais majeurs (sélection, corrections du texte, ajouts, censures) mais qui a eu le mérite de rendre accessible à un grand nombre de lecteurs l'œuvre a priori complexe d'un poète tombé dans l'oubli. Les éditions suivantes, tout en s'étoffant considérablement (en volumes et en prix⁶⁸), vont dans l'ensemble rendre le texte plus difficile d'accès et donner à son auteur une réputation de poète mythique certes, mais surtout de poète réservé aux lecteurs avertis.

Conclusion

De Latouche à Guitton et Buisson, les différents éditeurs et critiques de Chénier ont véritablement façonné le poète et son œuvre à partir de sources primaires différentes selon ce que l'époque de leurs travaux a bien voulu mettre à disposition et selon aussi leurs convictions

⁶⁶ *Etudes sur la propriété littéraire : Décret du premier Germinal, an III*, Lemerre 1878.

⁶⁷ Buisson explique notamment que Sainte-Beuve souhaitait revoir l'organisation de l'édition de Latouche en s'appuyant sur celle, pourtant d'une piètre qualité, choisie en 1826 par D. Charles-Robert. Voir « Henri de Latouche, éditeur d'André Chénier », op cit, pages 66-67.

⁶⁸ L'édition de Gabriel Chénier comptait 3 volumes et coûtait 18 francs là où celle de Latouche en 1819 n'en comptait qu'un en petit format et coûtait à peine 3 francs (cf. Worms, op cit, tome I, pages 96-97).

personnelles. Si, après la première édition de Latouche, qui fût une véritable révélation en même temps qu'un succès d'édition⁶⁹, les éditeurs du XIXème siècle auront à cœur de proposer un poète mythique, les multiples querelle d'école et surtout les choix éditoriaux vont avoir tendance à complexifier le texte. Avec le dépôt des manuscrits de l'auteur dans des bibliothèques publiques, les éditeurs du XXème siècle comme Dimoff ou Walter vont poursuivre les recherches systématiques mises en œuvre chez Becq de Fouquières⁷⁰, mais vont avoir tendance à classer les écrits de Chénier au point de supposer et d'imposer de nombreuses interactions dénoncées par Fabre mais surtout par Buisson et Guitton, les deux derniers éditeurs en date de Chénier.

Ces derniers vont, par une démarche convoquant à la fois les recherches biographiques, bibliographiques et les progrès de la codicologie, tenter de résoudre les nombreux problèmes d'édition posés par les brouillons fragmentaires de Chénier afin de retrouver autant que faire se peut, les intentions de l'auteur. Pour autant, ils restent, comme leurs prédécesseurs, fascinés en quelque sorte par Chénier. Ainsi, par une analogie au mythe de Pygmalion, Buisson écrit « Puisse sa poésie elle-même et son œuvre entière retrouver vie sous un nouveau souffle ! » car Chénier « mérite assurément qu'on lui reconnaisse une existence littéraire⁷¹ ».

Cet engagement à offrir à Chénier la place qu'il mérite fait que les problèmes d'édition présentés ici et leurs résolutions, couplés à l'interprétation de la vie et des écrits de Chénier, ont véritablement amené les différents éditeurs et critiques à présenter chacun une vision d'André Chénier dont le lecteur peut difficilement se dégager.

⁶⁹ Latouche lui-même reconnaîtra à la fin de sa vie cette édition comme son chef-d'œuvre. « Mon seul orgueil se compose en littérature de deux souvenirs : avoir édité André Chénier et empêché Georges Sand de s'occuper de portraits à l'aquarelle. » (in. Ségu, F., *Un romantique républicain : Henri de Latouche (1785-1851)*, Les Belles-lettres, 1931, page 99).

⁷⁰ Qui lui n'avait pas eu accès aux manuscrits

⁷¹ « Les papiers d'André Chénier », *op cit*, page 50.

Bibliographie :

PRINCIPALES EDITIONS DES ŒUVRES D'ANDRE CHÉNIER

- Becq de Fouquières, L., (éd.), Oeuvres en prose de André Chénier, nouvelle édition revue sur les textes originaux. Charpentier, 1872. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k373301> (consulté le 11/12/2017).
- Buisson G., Guitton, E, (éd.), André Chénier, Œuvres poétiques. Paradigmes, 2005. ISBN 978-2-86878-233-5 (volume 1), ISBN 978-2-86878-267-0 (volume 2).
- Charles-Robert, D., (éd.), Œuvres posthumes d'André Chénier. Guillaume, 1824-1826.
- Chénier, G., de (éd.), Œuvres poétiques d'André de Chénier. Lemerre, 1874.
- Dimoff, P., (éd.), Œuvres complètes d'André Chénier, publiées d'après les manuscrits. Delagrave, 1907-1919. URL du volume 1 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6572835x> (consulté le 12/12/2017).
- Latouche, H., de (éd.), Œuvres complètes d'André de Chénier. Baudoin frères ; Foulon, 1819. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71345f> (consulté le 11/12/217).
- Lefranc, A., (éd.) Œuvres inédites de André Chénier. Champion, 1914.
- Walter, G., (éd.), André Chénier, Œuvres complètes. Gallimard, 1950.

BIOGRAPHIES ET CRITIQUES

- André Chénier, 1762-1794 : catalogue de l'exposition à la Bibliothèque nationale. 1962.
- Bonnières, R. De, Lettres grecques de Madame Chénier ; précédées d'une Etude sur sa vie. Charavay frères éd., 1879.
- Fabre, J., André Chénier : l'homme et l'œuvre. Hatier-Boivin, 1955.
- Gerbault, J.-M., André Chénier. P. Seghers, 1958.
- Glachant, P., André Chénier, critique et critiqué. A. Lemerre, 1902. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k220654z> (consulté le 11/12/2017).
- Guitton, É, Physionomie(s) d'André Chénier. Paradigmes, 2005. ISBN 978-2-86878-252-6.
- Guitton É., « André Chénier, auteur anachronique ou « achronique » ? », in *L'histoire littéraire à l'aube du XXIe siècle : Controverses et consensus*. Presses Universitaires de France, 2005, pages 284-292.
- Haraszti, J., La poésie d'André Chénier. Librairie Hachette, 1892. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58375598> (consulté le 14/12/2017).

- Seth, C., (éd.), André Chénier, le miracle du siècle. PUPS, 2005. ISBN 2-84050-418-9.

MANUSCRITS ET PROBLEMES D'EDITION

- Buisson, G., « Les papiers d'André Chénier », in *Sortir de la Révolution : Casanova, Chénier, Staël, Constant, Chateaubriand : manuscrits de la Révolution, III*. Presses universitaires de Vincennes, 1994. ISBN 2-903981-90-6. Pages 33-57.
- Buisson, G., « Pour rééditer André Chénier », in *Cahiers Roucher-André Chénier, n° 3 (1983)*, pages 117-137.
- Dimoff, P., « Notes inédites d'André Chénier », in *Revue d'histoire littéraire de la France, 69^{ème} année – n°6 (novembre-décembre 1969)*, pages 946-964.
- Guitton, E., « Lire/éditer André Chénier : hypothèques et apories », in *Œuvres & critiques, n°V,1 (Automne 1980)*, pages 69-81.
- Guitton, E., « André Chénier, auteur anachronique ou « achronique » ? », in *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus*. Presses Universitaires de France, 2005, pages 284-292. URL : <https://www.cairn.info/l-histoire-litteraire-a-l-aube-du-xxie-siecle--9782130547266-page-284.ht> (consulté le 15/12/2017).
- Latouche, H., de (éd.), « Sur les ouvrages inédits d'André Chénier », in *Vallée aux loups : souvenirs et fantaisies*, A. Levavasseur, 1833, pages 215-249. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1083972> (consulté le 11/12/2017).

HISTOIRE DE L'EDITION

- Fouché, P., Péchoin, D., Schuwer, P. (dir.), Dictionnaire encyclopédique du livre. Ed. du Cercle de la librairie, 2011. ISBN 978-2-7654-0987-8.
- Parinet, E., Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine : XIX^e-XX^e siècle. Editions du Seuil, 2004. ISBN 2-02-041576-3.